

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 322 DU LUNDI 28 JANVIER 2019

LA TENDANCE

« **Quand l'Outre-mer gronde** » mais pourrait inspirer le monde...

Au hasard de lecture de documents trop longtemps mis de côté, nous sommes tombés sur un article publié en avril 2017 par le site géopolitique « les yeux du monde ».

Il y était question de la crise guyanaise dont l'auteur, **Timothée WITKOWSKI**, soulignait qu'elle avait le mérite de faire émerger la question de l'Outre-mer dans le débat politique français, en pleine période de campagne électorale.

« Au-delà de la crise politique et sociale, il s'agit véritablement d'un questionnement identitaire » écrivait-il pour un territoire situé à plus de 7000 kms de la métropole. *« L'Outre-mer français, quand il n'est pas oublié, passe souvent au second plan dans la représentation collective de la géographie française. En marge de l'Europe et de la métropole, ces petits territoires, majoritairement insulaires, assurent paradoxalement le rayonnement de la France dans le monde. »*

Analysant que le développement des territoires d'Outre-mer reste fragile, le rédacteur soulignait l'importance stratégique majeure de l'Outre-mer français.

« Sur le plan géopolitique, l'Outre-mer permet à la France de disposer d'avant-postes sur tous les océans (...); grâce à son Outre-mer, la France dispose d'une zone économique exclusive de 11, 7 millions de Km², la deuxième plus vaste du monde (...); en outre, la France est le seul pays du monde présent sur 6 des 7 continents. Cet éparpillement géographique permet à la France d'exploiter ces territoires et met en œuvre une véritable décentralisation de ses activités les plus stratégiques : base aérospatiale de Kourou en Guyane, depuis laquelle la fusée Ariane Espace est mise sur orbite, base militaire en Nouvelle Calédonie, bases d'observation météorologique et scientifique dans les îles australes, Clipperton et Kerguelen etc. »

« Sur le plan économique, les territoires d'Outre-mer français sont situés à proximité des immenses foyers de consommation des pays émergents. Ainsi, grâce à la Guyane, la France est frontalière du Brésil. Grâce à la Martinique et à la Guadeloupe, elle se situe à 3 heures de vol des Etats Unis, du Mexique et jouit d'une position stratégique sur tout le bassin caribéen. Grâce à Mayotte et à la Réunion, la France bénéficie d'une ouverture sur toute l'Afrique australe, ainsi que sur l'Asie du Sud. Dans un contexte où la maritimisation et l'internationalisation du commerce bat son plein, la France dispose de territoires situés sur les routes commerciales et jouit d'une situation stratégique, au centre des flux mondiaux. »

« Sur le plan culturel, l'Outre-mer français est le principal vecteur de diffusion de la francophonie et participe du rayonnement de la culture française dans le monde, et particulièrement sur le continent américain (Saint Pierre et Miquelon, à proximité du Canada, la Martinique et la Guadeloupe, ouverts sur le Bassin caribéen et la Guyane à proximité du Brésil). »

Enfin, *« Si les territoires d'Outre-mer français sont situés en marge de l'Europe et de la métropole, ils sont pourtant au cœur de l'économie monde, en avant-poste des grands défis internationaux notamment en matière d'environnement et de climat. (...) Régions ensoleillées, exposées à des vents forts et constants avec d'importantes marées, les territoires d'Outre-mer bénéficient paradoxalement de situations exceptionnelles pour la mise en place des énergies renouvelables. L'UE doit pleinement jouer son rôle de champion du monde de la transition énergétique et renforcer les programmes de soutien au développement de la blue et green economy dans ses régions ultrapériphériques. »*

La perfection est atteinte non pas lorsqu'il n'y a plus rien à ajouter, mais lorsqu'il n'y a plus rien à retirer.
(Saint Exupéry)

Lire l'article : [« Quand l'Outre-mer gronde »](#)

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La création de l'Office français de la biodiversité arrive devant les députés

Le nouvel établissement regroupant l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse doit être opérationnel au 1er janvier 2020.

L'Assemblée débute l'examen du projet de loi en procédure accélérée. Le nouvel opérateur doit intégrer les missions et les périmètres d'intervention des deux établissements existants, soit cinq missions qui vont de la police de l'environnement à la gestion des espaces naturels, en passant par l'appui aux politiques publiques de l'eau et de la biodiversité, le développement des connaissances sur les espèces et les milieux, et les actions de communication et d'information.

Le projet de loi doit également mettre en œuvre la réforme de la chasse, arbitrée par **Emmanuel Macron** en août dernier. Le texte prévoit aussi un renforcement des polices administrative et judiciaire de l'environnement. La nouvelle entité va regrouper les personnels des deux établissements, soit environ 2.700 agents avec cinq implantations nationales et environ 350 implantations territoriales, outre-mer compris.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/creation-Office-francais-biodiversite-32739.php4#xtor=ES-6>

Éricka Bareigts interpelle la ministre de la Santé sur les engagements d'Annick Girardin

A l'assemblée nationale, la députée réunionnaise **Éricka Bareigts**, a interpellé la ministre de la santé **Agnès Buzyn** sur les engagements de la ministre des outre-mer, avec en tête de liste les mesures permettant de lutter contre la pauvreté que sont : l'augmentation à 900 euros de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse. *"Madame la ministre, ma question est simple : le gouvernement tiendra-t-il ses*

engagements pris à La Réunion fin novembre pour ces alignements à 900 euros au 1er janvier 2019 ?" Comme seule explication, la ministre de la solidarité et de la santé répond : *"Nous y travaillons pour l'année 2019 afin que les engagements pris soient tenus."*

https://www.zinfos974.com/Ericka-Bareigts-interpelle-la-ministre-de-la-Sante-sur-les-engagements-d-Annick-Girardin_a136457.html

Les propositions fortes d'Olivier Serva pour renforcer l'attractivité du territoire

« Mayotte c'est la France, il faut donc mettre les moyens pour son développement ». Les propositions du député guadeloupéen pour renforcer l'attractivité du territoire pour les fonctionnaires sont d'une toute autre ampleur que ce qui a été annoncé jusqu'ici.

Lire son interview:

<https://lejournaldemayotte.yt/les-propositions-fortes-dolivier-serva-pour-renforcer-lattractivite-du-territoire/>

DU CÔTÉ DU SÉNAT

Loi Élan : cinq articles censurés par le Conseil constitutionnel réintroduits dans le débat au Sénat

« Déclarés contraires à la Constitution par le Conseil constitutionnel » parce qu'ils *« n'avaient pas de lien même indirect avec les dispositions du projet de loi initial »*, deux articles de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) ont fait l'objet d'une proposition de loi, défendue par la sénatrice **Sophie Primas** et soutenue par le gouvernement en séance publique.

Le premier (article 91) fait globalement consensus : il *« pose le principe selon lequel les organismes HLM accordent aux forces de l'ordre une autorisation permanente - elle doit pour l'heure être renouvelée tous les six mois - d'accéder aux parties communes de leurs immeubles »*, souligne **Dominique Estrosi Sassone**.

Davantage débattu, le second (article 121), qui vise à lutter contre l'occupation des halls d'immeuble, modifie le délit d'occupation. Le débat a ensuite pris une dimension plus technique : il est prévu dans le texte que la résiliation du bail de plein droit ait un effet rétroactif « *en cas de condamnation définitive du locataire pour troubles de voisinage* » et que les faits pour lesquels il a été condamné soient intervenus « *postérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi* ».

Du côté du gouvernement, **Julien Denormandie**, ministre chargé de la ville et du logement, s'est montré favorable aux dispositions prévues par la proposition de loi mais aussi à trois amendements supplémentaires (qui reprennent les articles 123, 144 et 152 de la loi Élan). Tous concernent les conditions d'accès aux espaces communs des immeubles d'habitation.

<http://www.maire-info.com/urbanisme-habitat-logement/logement/loi-elan-cinq-articles-censures-par-le-conseil-constitutionnel-reintroduits-dans-le-debat-au-senat-article-22648>

Le cri d'alarme du sénateur Antoine Karam sur les ravages de la drogue en Guyane

Le sénateur de Guyane a interpellé **Laurent Nuñez**, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, sur les situations dramatiques liées au trafic de drogue en Guyane. Le sénateur a rappelé, chiffres à l'appui, "le quotidien des Guyanais" face à ce fléau. "*Entre 2014 et 2018, les saisies ont augmenté de 335 %, passant de 145 à 631 kg [...] Près de 30 % du marché évalué entre 25 et 30 tonnes proviendrait de la Guyane.*"

Dans sa réponse, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur a confirmé les chiffres et l'ampleur du phénomène de la drogue entre La Guyane et la Métropole. **Laurent Nuñez** a ensuite annoncé trois mesures pour enrayer ce trafic entre la Guyane et la métropole. D'abord, le renforcement significatif des contrôles au

départ à Cayenne et à l'arrivée à Orly, le renforcement des effectifs qui sont en charge de la lutte contre les trafics de stupéfiants en Guyane et enfin la mise en place d'un plan global de lutte contre les trafics de stupéfiants qui inclut un partenariat avec les pays de provenance de la cocaïne.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/cri-alarme-du-senateur-antoine-karam-ravages-drogue-guyane-670787.html>

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Impôts sur les sociétés, paradis fiscaux... l'Europe peut-elle abandonner l'unanimité en matière fiscale ?

Face à l'incapacité des Etats membres de s'accorder sur les nombreux sujets liés à la fiscalité, la Commission européenne propose d'abandonner progressivement l'unanimité dans ce domaine, au profit de la majorité qualifiée. Totalement enlisée, une proposition visant à mettre en place un système harmonisé de dépôt des déclarations de TVA a même fini par être retirée, regrette la Commission. Quant à la taxe sur les transactions financières, voilà huit ans qu'elle échoue à convaincre les Vingt-Huit. Or pour Bruxelles, entre mondialisation, progrès technologique et croissance de l'économie numérique, la fiscalité est une question de premier ordre sur la scène internationale. Dans l'espoir de basculer "progressivement" vers le vote à la majorité qualifiée en matière fiscale, la Commission européenne propose une feuille de route en quatre étapes.

L'institution bruxelloise invite d'abord les Etats membres à "rapidement" abandonner l'unanimité pour les mesures les plus consensuelles "*visant à renforcer la coopération et l'assistance mutuelle entre les États membres dans le cadre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que pour les initiatives administratives en faveur des entreprises de l'UE, comme l'harmonisation des obligations de déclaration*".

Dans un second temps, la procédure législative spéciale serait abandonnée "pour faire progresser des mesures dans lesquelles la fiscalité soutient d'autres objectifs stratégiques, tels que la lutte contre le changement climatique, la protection de l'environnement ou l'amélioration de la santé publique".

D'ici à la fin de l'année 2025, les États membres pourraient enfin "envisager" de mettre en œuvre les étapes 3 et 4 : un vote à la majorité qualifiée pour "moderniser des règles de l'UE déjà harmonisées, telles que celles régissant la TVA et les droits d'accise". Puis pour adopter "de grands projets fiscaux", comme la taxe GAFA européenne ou l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS).

<https://www.touteurope.eu/actualite/impots-sur-les-societes-paradis-fiscaux-l-europe-peut-elle-abandonner-l-unanimite-en-matiere-fisca.html>

GOVERNEMENT

Taxation du numérique : le gouvernement présentera un projet de loi spécifique d'ici fin février

Faute d'accord pour le moment au niveau européen, la France va bien mettre en œuvre une taxation spéciale des entreprises proposant des services numériques, l'idée étant de présenter un projet de loi le mois prochain pour une application rétroactive à partir du 1er janvier.

"Nous travaillons à une taxe appliquée dès cette année qui touchera toutes les entreprises qui proposent des services numériques représentant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros au niveau mondial et 25 millions d'euros en France" a précisé le ministre de l'Économie et des Finances. A ses yeux, la taxation des services numériques et notamment les Gafa constitue un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle et "une question de justice et d'efficacité".

Source : BQ

Annick Girardin attendue en Polynésie française fin février pour une conférence des PTOM

La ministre des Outre-mer **Annick Girardin** est attendue en Polynésie française fin février, vraisemblablement lors de la conférence ministérielle de l'Octa (Overseas countries and territories association) et du Forum des Pays et territoires d'Outre-mer de l'Union européenne (PTOM-UE), qui doit avoir lieu à Papeete du 25 février au 1er mars.

<http://outremers360.com/politique/annick-girardin-attendue-en-polynesie-francaise-fin-fevrier-pour-une-conference-des-ptom/>

La Ministre des Outre-mer a rencontré les présidents de régions et des collectivités d'Outre-mer

La Ministre des Outre-mer **Annick Girardin** a reçu le 17 janvier les présidents des régions et des collectivités d'Outre-mer. L'objectif de cette rencontre, faire le point sur les dossiers en cours pour l'année 2019 pour le gouvernement et défendre les spécificités de leurs territoires pour les élus des différentes collectivités.

<http://outremers360.com/politique/la-ministre-des-outre-mer-a-rencontre-les-presidents-de-regions-et-des-collectivites-doutre-mer/>

DU CÔTÉ DU CESE

Adoption de l'avis Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation du secteur financier vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ?

Le constat est largement partagé : il faut d'urgence faire face à la double crise écologique et sociale que connaît la planète mais la politique de court-terme suivie par de nombreux acteurs financiers n'y est guère favorable. Pour y parvenir, il faut réorienter l'action de l'ensemble du secteur financier de façon à ce qu'il contribue davantage à construire un futur soutenable.

Ce mouvement est déjà engagé à travers des approches d'investissement socialement responsable (ISR), de finance solidaire et de finance verte. Pour autant, les outils déployés (labels, notations, rapports, taxonomie, etc.) n'ont pas encore toujours la qualité et la fiabilité nécessaires pour donner confiance aux épargnants et aux acteurs financiers. De plus, si des progrès significatifs sont enregistrés du côté de la finance verte, la prise en compte des problématiques sociales, sociétales et de gouvernance semble peu avancée.

Pour accélérer cette mutation, le CESE préconise d'adapter le cadre réglementaire en France et en Europe et de réorienter l'épargne vers des investissements socialement responsables de long-terme, via notamment des avantages fiscaux accordés aux produits labellisés ISR ou le soutien au financement ISR de projets territoriaux et des PME. Il préconise enfin de responsabiliser davantage les instances dirigeantes des entreprises financières sur ces sujets en y associant les IRP (institutions représentatives du personnel).

Lire l'avis : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_04_finance_durable.pdf

Adoption de l'avis: La dépendance aux métaux stratégiques : quelles solutions pour l'économie ?

Le Conseil économique, social et environnemental a estimé que la France devait réfléchir à relancer l'exploitation minière sur son territoire avec un contrôle strict de l'impact environnemental.

Cette proposition figure parmi les recommandations du Cese pour réduire la dépendance de la France aux importations de métaux stratégiques. "**Faire renaître l'exploitation minière en France métropolitaine ou la développer Outre-mer, ne doit pas être tabou**", même s'"il n'est pas envisageable d'imposer l'ouverture d'une mine contre la volonté des populations et des élus locaux". Mais pour relancer une éventuelle

exploitation minière, l'État doit mener à bien la réforme du code minier serpent de mer, pour qu'il intègre les impacts environnementaux et sociaux des mines, prévient le Cese. Cette réforme "*devra prendre en compte les critiques justifiées émanant des collectivités locales et de la société civile*", indique l'instance, qui plaide pour des expérimentations afin de "*retisser un lien de confiance*".

<https://la1ere.francetvinfo.fr/cese-preconise-reflechir-relande-exploitation-miniere-france-672253.html>

Lire l'avis : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_03_métaux_strategiques.pdf

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ETAT

Modalités d'attribution de la bonification des certificats d'économies d'énergie

Dans un arrêt rendu le 11 janvier dernier, le Conseil d'Etat a considéré que "**commet une erreur manifeste d'appréciation le ministre qui limite le champ de la bonification des certificats d'économies d'énergie à certaines sources d'énergie non renouvelables sans justifier son choix**".

En effet, par un arrêté du 25 février 2017, la ministre de l'environnement avait modifié l'arrêté du 29 décembre 2014 pour y ajouter un article prévoyant, en faveur des signataires de la charte intitulée « *Coup de pouce économies d'énergie* », une bonification du volume des certificats d'économies d'énergie. Un arrêté du 22 décembre 2017 a modifié les modalités d'attribution de la bonification en la limitant, s'agissant des équipements produisant de la chaleur, aux hypothèses de remplacement d'une chaudière individuelle au fioul.

Les juges du fond ont considéré que « *Si l'objet de la réglementation relative aux obligations d'économies d'énergie est de maîtriser la consommation finale d'énergie, il résulte [...] qu'il est loisible au ministre, pour déterminer les modalités de bonification des certificats*

d'économies d'énergie, de tenir compte des objectifs de développement de l'utilisation des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, à cette fin, de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables faiblement émettrices de CO2 au détriment d'énergies fossiles non renouvelables».

Toutefois, estime la haute juridiction, « en subordonnant la bonification des certificats d'économies d'énergie au remplacement des seules chaudières au fioul, à l'exclusion de toute autre source d'énergie non renouvelable présentant des caractéristiques analogues au regard des objectifs poursuivis, et faute d'invoquer un critère objectif et rationnel susceptible de justifier ce choix, le ministre a entaché son arrêté d'une erreur manifeste d'appréciation ».

Accéder à la jurisprudence :
http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/ViewRoot.asp?View=Html&DMode=Html&PushDirectUrl=1&Item=1&fond=DCE&Page=1&querytype=advanced&NbEltPe rPages=4&Pluriels=True&dec_id_t=418745

Source : Dalloz

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Un "conseil des sages" pour les produits chimiques agricoles en Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération du Congrès qui fixe et précise la composition et le fonctionnement du comité consultatif des produits phytopharmaceutiques à usage agricole et de jardin (PPUA et PPUJ).

Le 7 février 2017, le Congrès a adopté une loi du pays visant à protéger les usagers et l'environnement en instaurant des règles strictes quant à l'usage des PPUA et des PPUJ. Adossée à plusieurs arrêtés d'application soumis à la consultation du public entre le 10 et le 30 avril derniers, cette nouvelle réglementation s'appuie sur celle en vigueur en

Europe tout en prenant en compte les spécificités locales. Elle instaure notamment des procédures d'homologation par équivalence : les substances et produits déjà agréés par la Commission Européenne et autorisés par des pays comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, le sont également en Nouvelle-Calédonie. Les produits non agréés par l'UE ou en provenance d'autres pays sont, quant à eux, soumis à l'avis d'un comité consultatif.

<https://gouv.nc/actualites/25-01-2019/un-conseil-des-sages-pour-les-produits-chimiques-agricoles>

Les Forêts des volcans de La Martinique décrochent le Label Forêt d'exception

La Martinique a décroché à Paris le Label Forêts d'exception. Le comité national d'Orientation de ce label a voté à l'unanimité en faveur de la candidature défendue par la CTM et l'Office national des Forêts. La Martinique avait présenté ce dossier depuis 2012. Afin d'enclencher l'ultime étape de dépôt du dossier de labellisation au niveau national, le Président du Conseil Exécutif, le Directeur Régional de l'ONF et le Président du Parc Naturel de Martinique avait signé le contrat de projet en octobre 2018.

<http://outremers360.com/planete/les-forets-des-volcans-de-la-martinique-decrochent-le-label-foret-dexception/>

Les élus martiniquais confirment leur soutien au projet "Cité du Rhum"

Lucie Manuel, présidente de Contact-Entreprises et **Charles Larcher**, président du CODERUM, ont présenté le projet "Cité du Rhum" aux élus de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), qui confirment leur soutien. Le projet "Cité du Rhum" se donne pour objectif d'apporter une dimension mondiale au rhum de la Martinique, à l'instar de la cité du vin à Bordeaux. C'est un projet qui doit être partagé et notamment par les politiques, souhaite **Lucie Manuel**. "La Martinique a besoin de toutes ses forces vives pour construire son avenir", répète-t-elle. Cette "Cité du Rhum" constitue l'un des

VIE PUBLIQUE

FEDOM 

projets modernes soutenus entre autres par Contact-Entreprises depuis plusieurs années pour faire de la Martinique la capitale mondiale du rhum. Le rhum de Martinique produit d'excellence, seul au monde bénéficiant d'une AOC (appellation d'Origine Contrôlée), régulièrement primé dans les concours mondiaux.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/elus-martiniquais-confirment-leur-soutien-au-projet-cite-du-rhum-671243.html>

* *
*

VIE DE LA FEDOM

Agenda

- Attention, ERRATUM : le Conseil d'Administration de la FEDOM se tiendra finalement le **26 février prochain**.
- Les commissions auront lieu la veille.
- L'Assemblée Générale de la FEDOM se tiendra le 15 mai 2019.

Les précisions vous seront communiquées ultérieurement.

La FEDOM a présenté ses vœux

Lundi 28 janvier 2019, la FEDOM a présenté ses vœux au Palais du Luxembourg en présence de la Ministre des Outre-Mer et de nombreuses personnalités des Outre-Mer. L'occasion de faire un point sur l'année écoulée et de présenter les sujets qui occuperont la fédération en ce début d'année 2019 : le suivi des impacts de la réforme des aides, les délais de paiement, et plus largement valorisation des économies ultramarines (transition énergétique et numérique, économie verte et bleue, biodiversité, innovation).

La Ministre a, quant à elle, insisté sur la nécessité d'envisager une contrepartie en termes d'emploi aux aides octroyées qui pourrait prendre la forme d'un "compteur emploi", elle a également mis l'accent sur la problématique du pouvoir d'achat en Outre-Mer.

Lire le discours du Président de la FEDOM : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2019/01/Discours-des-voeux-de-la-FEDOM-lundi-28-Janvier-2019.pdf>

VIE DES ADHÉRENTS

Bananes à Dunkerque : CMA CGM s'engage jusqu'en 2026

CMA CGM, qui recevra en janvier le premier des quatre nouveaux porte-conteneurs réfrigérés, a signé le 30 novembre à Dunkerque une nouvelle charte de partenariat pour l'exportation de la banane antillaise.

Source : *Le Marin*

À Mayotte, Orange et l'ADIE vont accompagner trois femmes entrepreneuses

Dans le cadre d'une convention de partenariat, Orange et l'Association pour droit à l'initiative économique (ADIE) vont apporter leur soutien à trois femmes entrepreneuses de Mayotte. Signée le 25 janvier par **Mirelle Helou**, directrice Orange Réunion-Mayotte, **Gaëlle Le Vu**, directrice de la communication et RSE d'Orange France, et **Emmanuel Legras**, directeur territorial Mayotte de l'ADIE, cette convention est issue d'un engagement pris par **Fabienne Dulac**, Directrice Générale Adjointe d'Orange et CEO d'Orange France, en mars 2018, qui a souhaité « *apporter son soutien à 100 femmes qui veulent entreprendre en France* ». « *Dans les DROM (Départements et régions d'Outre-Mer), Orange accompagnera 10 femmes entrepreneuses au travers de différentes formes de soutien* », indique le groupe télécom dans un communiqué.

<http://outremers360.com/economie/a-mayotte-orange-et-ladie-vont-accompagner-trois-femmes-entrepreneuses/>

Suez : deux contrats d'eau potable en Nouvelle-Calédonie

Suez annonce que les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à sa filiale Calédonienne des Eaux (CDE), en lui confiant le service de distribution de l'eau potable. Ces deux contrats, de 10 ans et d'un chiffre d'affaires cumulé de 50 millions d'euros ont pris effet le 1er janvier. Leur innovation majeure porte sur le déploiement de compteurs connectés pour un suivi en temps réel des consommations et un système d'alerte fuite. Cette technologie sera à la fois source d'une meilleure maîtrise de la facture d'eau pour les habitants et de préservation de l'environnement grâce à une utilisation raisonnée de la ressource en eau', explique le groupe de services aux collectivités.

<https://www.zonebourse.com/SUEZ-ENVIRONNEMENT-3729241/actualite/Suez-deux-contrats-d-eau-potable-en-Nouvelle-Caledonie-27902664/>

BREVES

Tourisme en Outre-mer : Lancement du premier Guide du Routard sur la Guyane

« *La Guyane est une destination assez méconnue, intacte et authentique* » qui « *manquait dans le répertoire du Guide du Routard* », a reconnu **Philippe Gloaguen**, le directeur de la collection (Hachette), lors d'une présentation à Paris. L'ouvrage de 144 pages est une commande d'Atout France, agence de promotion du tourisme hexagonal, mandatée par le ministère des Outre-mer pour valoriser la destination ternie notamment par l'insécurité et l'orpaillage illégal.

La Guyane « *intrigue* », a expliqué **Hélène Duparc**, l'auteur du guide. C'est l'occasion « *d'expériences dépaysantes* », a-t-elle détaillé, comme remonter le cours des fleuves au rythme d'une pirogue, dormir en hamac dans un carbet (habitat traditionnel amérindien), manger du « *cochon bwa* » grillé lors d'un bivouac, pêcher le Palika (poisson à grosses écailles), ou assister à la ponte des tortues luths... « *Une terre d'aventures, mais sécurisée* », insiste-t-elle. C'est aussi une terre de cultures avec un large brassage de communautés et d'histoire, ajoute-t-elle.

<http://outremers360.com/economie/tourisme-en-outre-mer-lancement-du-premier-guide-du-routard-sur-la-guyane/>

L'entrepreneuriat féminin tisse son réseau dans la région Antilles-Guyane

La SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles) a lancé son 1^{er} business talk féminin. Pour cette première 36 femmes ont été sélectionnées dont 12 en Martinique, 12 en Guyane et 12 en Guadeloupe. Il s'agit pour la société de raffinerie, dans le cadre de sa politique d'égalité homme-femme, de parrainer le projet "Les Talentueuses" de l'association "Famm Doubout", afin de développer, propulser et valoriser le savoir-être entrepreneurial des femmes qui sont actuellement dans une démarche de création d'entreprise, où en quête de reconversion.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/entrepreneuriat-feminin-tisse-son-reseau-region-antilles-guyane-672275.html>

Économie circulaire à La Réunion : le Cirad fait le bilan de son projet de valorisation des déchets organiques

Le premier diagnostic pointe un certain nombre de contraintes à la valorisation des sous-produits : compétition entre types d'utilisation, coût économique élevé de leur transport, réglementation, acceptation sociale, méconnaissance et caractère informel des réseaux d'échanges... Une consultation auprès des différents acteurs a abouti à une dizaine de propositions concrètes. Parmi ces propositions, trois cas d'étude considérés comme emblématiques de la diversité des contraintes et des biomasses sont en cours d'approfondissement :

- La recherche de solutions collectives pour mieux valoriser les effluents d'élevage dans un contexte d'urbanisation importante et de contraintes réglementaires.
- La structuration de filières de co-compostage déchets verts/effluents d'élevage dans le sud de l'île où sont localisés l'essentiel des élevages de porcs, lapins et volailles.
- La mise en place d'une filière d'échange de fourrages entre éleveurs à l'échelle de l'île.

Le projet GABiR se veut également être un relai des attentes des acteurs économiques, notamment sur les sujets qui ne pourront être traités dans le cadre du projet.

<https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2019/science/economie-circulaire-dechets-transformes-en-engrais>

Innovation Outre-mer : la Polynesian Tech candidate pour rejoindre la Communauté des French Tech

Ainsi, la Polynesian Tech ambitionne « *de devenir le hub de l'innovation positive française et européenne et de déployer la "Tech for Good"* »

au cœur de l'Océanie ». La candidature de la Polynesian Tech aux Communautés French Tech est portée par l'Association Digital Festival Tahiti, « *qui se donne pour objectif de fédérer les acteurs publics et privés de notre écosystème et rassembler plus d'une cinquantaine d'entrepreneurs innovants du fenua afin de répondre à l'appel à projets Communautés French Tech lancé à la mi-décembre dernier* ». Après avoir créé, en 2017, le premier incubateur à Start-up en Polynésie, le PRISM, qui a vu l'émergence de nombreux jeunes entrepreneurs de l'innovation, la Polynesian Tech se donne aujourd'hui pour défi d'être le porte étendard de la French Tech dans le Pacifique.

<http://outremers360.com/economie/innovation-outre-mer-la-polynesian-tech-candidate-pour-rejoindre-la-communaute-des-french-tech/>

Signature du CSF Mines et Métallurgie à Bercy: Christel Bories, PDG d'Eramet rappelle le caractère stratégique de la filière

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, accueillait à Bercy les membres du CSF Mines et Métallurgie, présidé par **Christel Bories**, PDG du groupe Eramet, pour la signature d'un contrat de filière qui permettra entre autres de développer la filière de batterie pour les voitures électriques. Les acteurs ont élaboré un contrat de filière, feuille de route opérationnelle du secteur, autour de six thèmes majeurs pour accompagner la croissance de l'industrie française : l'approvisionnement responsable, la transformation numérique, transition écologique et énergétique, développement de l'économie circulaire et du recyclage, l'emploi et les compétences, et l'innovation.

<http://outremers360.com/economie/signature-du-csf-mines-et-metallurgie-a-bercy-christel-bories-pdg-deramet-rappelle-le-caractere-strategique-de-la-filiere/?fbclid=IwAR0VrjvbpJwftDQTt2itZoVrIXkCvy-yIzIcexXc6JBMH-uwdxTYQ4K5LKQ>

Guide Michelin 2019 : le restaurant de deux Martiniquais obtient une 1ère étoile à Paris

Le restaurant le Baieta avec **Julia Sedefdjian**, une des plus jeunes cheffes étoilées de France, accompagnée des deux Martiniquais **Sébastien Jean-Joseph** et **Grégory Anelka** dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, vient de recevoir sa première étoile. Il fait partie des 75 restaurants primés par le célèbre guide gastronomique le 21 janvier 2019.

<http://outremers360.com/societe/guide-michelin-2019-le-restaurant-de-deux-martiniquais-obtient-une-1ere-etoile-a-paris/>

Economie en Polynésie : une convention de partenariat visant à favoriser le rapprochement entre le système éducatif et le milieu économique

La ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, **Christelle Lehartel**, le Vice-recteur de Polynésie française, **Philippe Couturaud**, et le directeur de l'IEOM, **Claude Periou**, ont signé une convention de partenariat visant à favoriser le rapprochement entre le système éducatif et le milieu économique. Cette convention a pour objectif de renforcer la coopération entre l'école et le monde professionnel, permettre aux personnels comme aux jeunes, et par effet de diffusion à leurs parents, de mieux comprendre les mécanismes de l'économie et de la monnaie et d'acquérir des bases dans les domaines budgétaires et financiers, de favoriser la construction personnalisée des parcours de découverte des métiers et des formations pour les collégiens et les lycéens mais aussi de faciliter l'insertion professionnelle des élèves et des étudiants grâce à des relations plus étroites entre les établissements scolaires et les représentants des divers secteurs professionnels.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-polynesie-une-convention-de-partenariat-visant-a-favoriser-le-rapprochement-entre-le-systeme-educatif-et-le-milieu-economique/>

RAPPORTS, ETUDES, ENQUÊTES

Publication du rapport de la Cour Régionale des comptes sur l'office des eaux en Guadeloupe

Si les études menées sont conformes aux exigences de la directive-cadre européenne (DCE), le suivi des masses d'eau n'est pas encore totalement satisfaisant, même s'il s'est amélioré récemment. Compte tenu de la dégradation tendancielle préoccupante de ces milieux et le risque quasi-certain qui en découle de non atteinte des objectifs pour 2021 concernant les deux tiers des masses d'eau, un suivi irréprochable s'impose.

Doté d'un budget élevé et en augmentation, l'ODE (Office De l'Eau) doit accentuer la mise en œuvre de mesures dans le domaine de la protection de la ressource et de la performance de l'assainissement, collectif et non collectif, cause majeure de dégradation des milieux. Le rôle de l'ODE comme centre de ressource pour la diffusion d'informations et la formation à l'attention des professionnels n'est pas non plus assuré de façon satisfaisante. Le programme pluriannuel de l'ODE reste marqué par un sous-engagement et une sous-utilisation des crédits.

Depuis la fin de 2014 et surtout de 2015, l'ODE est engagée dans la recherche de solutions à la crise de la gestion de l'eau qui affecte la Guadeloupe et qui se manifeste par les regrettables « tours d'eau ». Si l'ODE peut intervenir pour des travaux, il n'a pas vocation à se substituer aux gestionnaires des équipements et des services d'eau et d'assainissement, et encore moins à soutenir la construction d'usines augmentant les prélèvements sur le milieu naturel. Il n'appartient ni au contribuable ni à l'ODE d'assurer le renouvellement et l'entretien des installations ou de soutenir l'augmentation des capacités de production. Pourtant, l'ODE de Guadeloupe est engagée dans des opérations de cette nature, à l'encontre de son objet et de l'objet des redevances qu'il perçoit. Enfin, l'administration légère de l'ODE (11 agents) n'est pas structurée pour être opérationnelle.

Lire le rapport :
<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/46906>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 22.01.2019

Décret du 21 janvier 2019 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin - M. DORE (Mikaël)

Arrêté du 14 janvier 2019 relatif à l'extension en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de diverses dispositions en matière de normes de communication sécurisées et d'authentification forte des clients des prestataires de services de paiement

JO du 24.01.2019

Décision n° 2019-09 du 16 janvier 2019 portant nomination d'un membre du comité territorial de l'audiovisuel de Polynésie française

JO du 25.01.2019

Décret n° 2019-40 du 24 janvier 2019 relatif à l'exonération de cotisations salariales des heures supplémentaires et complémentaires

JO du 26.01.2019

Arrêté du 26 décembre 2018 portant suppression d'une régie d'avances auprès du centre de contrôle de Cayenne du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane (budget annexe)

JO du 27.01.2019

Arrêté du 25 janvier 2019 portant nomination du directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique, M. Patrick BOURVEN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est renouvelé dans ses

fonctions de directeur à compter du 15 mars 2019, pour une durée d'un an.

Décision n° 2019-16/MONTAGNE D'OR/7 du 23 janvier 2019 relative au projet de mine d'or en Guyane : M. Jean-Claude MARIEMA et M. Philippe MARLAND sont désignés comme garants chargés de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique du projet Montagne d'Or en Guyane.